## Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o July 2018

Québec annonce un investissement de 8 millions de dollars, sur les 5 prochaines années, destiné à lutter contre les plantes exotiques envahissantes comme le myriophylle à épis. C'est la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, qui en a fait l'annonce aprÃ"s que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et d'autres organismes aient demandé au gouvernement d'en faire plus pour venir à bout notamment du myriophylle à épis qui s'attaque à prÃ"s de 180 lacs et plans d'eau de la province. Entre autres impacts environnementaux importants, ces plantes envahissantes entraînent la perte de biodiversité, nuisent aux activités récréatives, portent atteinte à la réputation de la qualité des lacs et riviÃ"res du Québec et causent une bais la valeur fonciÃ"re des propriétés riveraines. La Fondation de la faune du Québec récolte la plus large part du gâteau avec une subvention totale de 6,25 millions de dollars. Le reste de la somme sera consacré à l'acquisition de connaissances sur ces espÃ"ces, mais aussi au développement d'outils pour s'y attaquer. Les organismes qui mettent de l'avant des initiatives pour lutter contre ces plantes pourraient avoir droit à une aide financiÃ"re. Les projets qui seront soutenus pourront avoir une portée locale, régionale ou nationale. Selon le député de Sherbrooke, Luc Fortin, l'Estrie est l'une des régions les plus touchées par le problÃ"me. Au Québec, 887 espÃ"ces floristiques ont été introduites et sont maintenant naturalisées, ce qui représente 30 % de la flore. Parmi ces espÃ"ces, 87 sont considérées comme nuisibles a l'environnement, à l'économie ou à la société.

Radio-Canada